

QUIZ EMRYS N° 4 (PARTIE 2)

8 LE RÉSEAU ANTI-ARNAQUES A DÉCIDÉ DE PUBLIER POUR FIN DÉCEMBRE 2023 UN « BEST OF » DES « PERLES » DIFFUSÉES SUR SA PAGE FACEBOOK PAR LES MEMBRES D'EMRYS

VRAI

Il existe des auteurs de talent au sein d'**EMRYS** (membres et salariés ou dirigeants) qui maîtrisent tous les rouages du comique de situation (et de répétition). Partant de ce constat indéniable, le **Réseau anti-arnaques** a souhaité réaliser un « best of » pour terminer l'année 2023 dans la bonne humeur. Une mention spéciale sera même attribuée à l'un d'entre eux. Les paris sont ouverts.



9 WILFRIED RIVIERE EST MONTÉ AU CRÉNEAU POUR NE PAS RECOMMANDER SUR GOOGLE LA PAGE FACEBOOK DU RAA

VRAI

Le 16 janvier 2023 il a déposé sur **Facebook** l'avis suivant : « **Wilfried RIVIERE** ne recommande pas **Réseau anti-arnaques-RAA** ». Son sublime commentaire « Manque d'objectivité. Confond les vraies arnaques avec des sociétés en règle » a provoqué des éclats de rire au sein du **Réseau anti-arnaques**.



10 UN NOUVEAU REPORTAGE TÉLÉVISÉ A ÉTÉ RÉALISÉ POUR PRÉSENTER EMRYS

FAUX

Il s'agissait, en juin dernier, d'une rediffusion de l'émission **CAPITAL** sous la rubrique « Un jour, un doc » avec comme titre Cartes cadeaux, enquête sur les rois du pouvoir d'achat ». D'où la remarque du Président qui a indiqué sur les réseaux sociaux qu'il n'était pas au courant de cette émission...



11 LE PROFIL « DIRECTION GÉNÉRALE EMRYS LA CARTE » A ÉTÉ SUPPRIMÉ DÉBUT AOÛT 2023

VRAI

L'explication donnée par **EMRYS** est simpliste : « la réorganisation du service communication. »

En réalité, l'explication vient de **FACEBOOK** : « Suppression de la page Direction générale **EMRYS LA CARTE** pour mise en cause des standards de la communauté **FACEBOOK** »

Sont visées, les parutions rédactionnelles et publicitaires vantant les partenaires commercialisant de l'alcool et du tabac, au mépris de la réglementation existante. La propension d'**EMRYS** à associer l'alcool et la fête sur certaines de ses publications ont certainement influé sur la décision de **FACEBOOK**.



12 EMRYS EST LE N°1 DE LA VENTE DE CARTES CADEAUX EN EUROPE

INVÉRIFIABLE !

C'est l'affirmation d'**EMRYS** dans sa propagande publicitaire, mais sans fournir de preuves et de chiffres de comparaison.

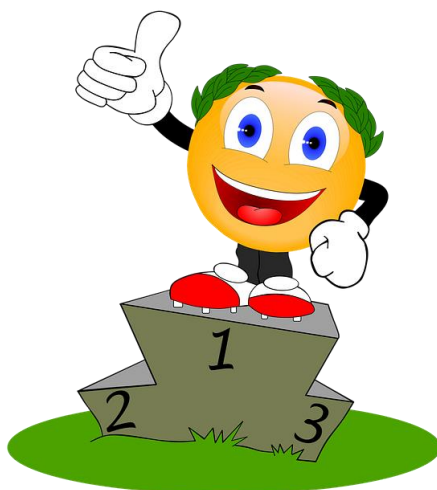
De toutes façons, la question ne sera bientôt plus d'actualité car la rupture avec le prestataire **PLEBICOM** – effective dès cet automne selon les dires de **Wilfried RIVIERE** – va fragiliser **EMRYS** sur la partie cashback.

Parallèlement, les consommateurs ne se privent pas de privilégier **PLEBICOM, RAKUTEN, FNAC, BOURSORAMA, LA BANQUE POSTALE** qui proposent un service de cashback, gratuit, sans abonnement annuel et surtout immédiat où le pourcentage de réduction annoncé correspond au réel pourcentage effectué.

Il faut se rendre à l'évidence : le modèle économique et en MLM des cartes cadeaux choisi par **EMRYS** est d'ores et déjà dépassé par la concurrence. Et cela explique la multiplicité des projets, dont certains sont bancals ou mal aboutis : **EMRYS CARS, EMRYS PAY/EMRYS TELEPHONIE, EMRYS TOKEN IMMOBILIER, EMRYS ASSURANCES** sans oublier le cheval de bataille **EMRYS NUTRITION** (la seule pépite d'**EMRYS**).

Mais, chut, interdiction de le dire dans les rangs...

A la limite, **EMRYS** est le n°1 en MLM dans la vente aux particuliers de cartes cadeaux... car il n'existe pas de concurrence !



13 TOUT VA BIEN CHEZ EMRYS

VRAI

Mais, uniquement, à en croire **Rayen de la HAIGUE**, grand convaincu devant l'éternel, qui a déclaré spontanément le 11 septembre 2023 : « *Wilfried RIVIERE, un entrepreneur hors du commun, un sens du partage inégalable, fondateur président de la plus grande coopérative française, 500 grandes marques et enseignes affichant des résultats à faire bondir les grands patrons du CAC 40, 220 000 membres sur toute la France et la Belgique, suite à un plan d'ouverture à l'échelle internationale et regroupant les meilleurs éléments stratégiques de la coopérative pour les futurs pays membres.*

EMRYS ouvre la voie à l'immobilier après avoir lancé EMRYS NUTRITION OFFICIEL qui s'envole avec des résultats records. »

Du reste, le **Réseau anti-arnaques** a décidé d'attribuer à **Rayen de la HAIGUE** le « Grand prix intergalactique 2023 du cirage de pompe. »

FAUX

Selon le **Réseau anti-arnaques**, qui n'a même pas la certitude qu'**EMRYS** sera en mesure de fêter son 10 ème anniversaire en 2024.

Quant au projet immobilier (hôtel et discothèque, terrain destiné au futur siège social), la date butoir est fixée au 30 septembre 2023 pour boucler la levée de fonds de 14 millions d'euros. Il est étonnant de constater la quasi absence de communication pour cette levée de fonds qui arrive à son terme. Qu'en penser ?



Rendez-vous au 1^{er} trimestre 2024 (ou avant, en fonction de l'actualité) pour le quiz n° 5)



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)